

# 1

---

## Introduction générale

La Côte d'Ivoire, comme plusieurs pays africains, n'a pas échappé au vent des conflits sur le continent. Plusieurs explications sont en général avancées pour tenter d'élucider ces conflits. Il est souvent fait cas de la haine ethnique (massacre au Rwanda), de l'instrumentalisation de la religion (au Nigeria), les luttes pour l'accès au pouvoir politique (la guerre congolaise) ou aux ressources naturelles comme l'eau (au Niger), le foncier (Kivu), etc.

Parmi ces nouveaux enjeux sources de violence, les conflits fonciers se distinguent ces dernières années par l'ampleur qu'ils prennent dans les zones rurales forestières en Côte d'Ivoire. Ces zones font souvent la une de l'actualité relativement aux affrontements violents entre communautés pour des raisons foncières (cf. infra).

Le présent rapport intitulé : « Tutorat et conflits fonciers ruraux dans l'ouest ivoirien : le cas de Fengolo dans la sous-préfecture de Duekoué » tente de décrire et comprendre les conflits fonciers dans une localité particulière de l'ouest ivoirien. La réflexion s'articule autour de trois axes après la spécification de la problématique :

- aspects méthodologiques et difficultés rencontrées dans la collecte des données ;
- contexte historique et socio-économique de la zone d'enquête : La monographie de Fengolo ;
- le problème étudié : Tutorat et conflits fonciers ruraux à Fengolo.

### **Spécification de la problématique**

En Côte d'Ivoire, le terme tutorat est une « sorte » d'institution traditionnelle rurale qui gouverne les relations sociales naissant de

l'accueil d'un étranger (ou d'un groupe d'étrangers) et de sa famille dans une communauté villageoise locale pour une durée indéterminée et incluant une dimension « transgénérationnelle » (Chauveau 2006:1).

A ce titre, il a permis l'intégration de nombre d'allochtones et d'étrangers dans les différentes communautés d'accueil et a renforcé autrefois l'équilibre et la paix sociale dans ces régions forestières de l'ouest ivoirien. Mais depuis 1990, avec l'instauration du multipartisme et les querelles nées de la succession du Président Houphouët, la Côte d'Ivoire a commencé à enregistrer des conflits qui ont des répercussions sur son développement social, économique et politique. La revendication des droits de propriété sur la terre dans les différentes régions est de plus en plus évoquée en raison de la tribalisation des discours politiques et du vote de la loi n°98-750 du 23 Décembre 1998 (cf. infra), mettant à mal les relations sociales réciproques de bon voisinage entre autochtones et allochtones et/ou étrangers (c'est-à-dire le tutorat). Ainsi, le tutorat se trouve confronté à de nombreuses pressions qui dégradent les relations en son sein. Cette dégradation entraîne de plus en plus des situations violentes entre communautés de planteurs autochtones et migrants (Ivoiriens et non Ivoiriens), entre villages, entre différents membres d'une même famille autour de la terre.

Par exemple, un conflit foncier a éclaté à Fengolo (village de S/P de Duekoué, à l'Ouest du pays) en 1997 entre paysans guéré (autochtones) et paysans baoulé (allochtones), ce conflit a fait plusieurs morts. En 1999, des paysans guéré se sont affrontés avec des Burkinabé à Para (village de S/P de Taï, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire). La situation a empiré après les Coups d'Etat militaire de décembre 1999 et de septembre 2002. Ainsi en 2001, le quotidien *Le Jour* n°1851 (du vendredi 11 Mai 2001:3) indiquait des affrontements meurtriers entre Guéré et Burkinabé. Ce conflit a éclaté les 7 et 8 mai à Goya, village situé à 3 kilomètres de Bloléquin (à l'Ouest du pays), plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées et rapatriées (Koné 2001:85) sans compter les attaques meurtrières de Petit-Duekoué et de Guitrozon (Duekoué) de 2005 et les affrontements sanglants entre Guéré et Burkinabé de décembre 2006 à Blodi S/P de Duekoué.

Cette situation de conflits fonciers violents et récurrents fragilise les rapports de bon voisinage entre communautés dans les zones forestières de l'ouest du pays. Les conflits fonciers et leurs impacts sur les rapports sociaux sont même identifiés comme une cause participant du conflit militaro-politique qui a éclaté le 19 septembre 2002.

L'objet de cette étude est donc de permettre une meilleure compréhension des manifestations locales et extérieures de ces conflits fonciers en nous focalisant sur une étude de cas.

### **Questions de recherche**

Eu égard à ce qui précède, nous posons le problème du fonctionnement du tutorat dans la localité de Bangolo. Comment a-t-il pu se transformer en un conflit foncier à Fengolo S/P Duekoué ? Autrement dit, pourquoi les relations sociales réciproques d'entraide se transforment-elles en conflit foncier entre le tuteur autochtone et son protégé (allochtone ou étranger) ? De façon spécifique, nous posons les questions suivantes :

- qui sont les acteurs du tutorat ?
- quelles sont les règles qui régissent son fonctionnement ?
- quels sont les facteurs qui contribuent à sa mutation en conflits fonciers violents ?
- quels sont les mécanismes traditionnels locaux et/ou modernes permettant la résolution de ces conflits fonciers ?

### **Les objectifs de la Recherche**

Nous visons les objectifs suivants à travers cette recherche :

1. identifier et analyser les causes des conflits fonciers ruraux à partir du tutorat dans le village de Fengolo.
2. relever et analyser les mécanismes locaux et/ou modernes de résolution de ces conflits.

